



Société en commandite par actions  
au capital de 5.011.878 €  
61/69 rue de Bercy, 75012 Paris  
380 543 678 - RCS Paris

Paris - le 29 septembre 2006 - La société Elior SCA (« **Elior** ») rappelle que, dans le cadre du rachat, le 19 septembre 2006, de 6.114.489 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes émises par Elior (les « **OCEANE** ») détenues par la société Holding Bercy Investissement pour un montant total d'environ 120 millions € (le « **Rachat** »), Elior s'était engagée, afin d'assurer un traitement équitable de l'ensemble des porteurs d'OCEANE, à être présente à l'achat des OCEANE sur le marché à un prix unitaire de 19,62 €, égal au prix payé par Elior pour le Rachat, pendant une période de cinq jours de négociation du 20 septembre 2006 au 26 septembre 2006 inclus.

Elior annonce n'avoir acquis aucune OCEANE pendant ladite période.

\* \* \*

Il est rappelé à toutes fins utiles que, depuis la réalisation de l'offre publique d'achat initiée par HBI sur les titres Elior et qui a fait l'objet d'une recommandation du conseil de surveillance d'Elior, les OCEANE ne donnent plus droit, sur exercice du droit d'attribution par leurs porteurs, à des actions nouvelles ou existantes Elior mais uniquement à une somme en numéraire dont le montant est égal à 14,50 € conformément aux stipulations du Contrat d'Emission (article 2.5.7.3.5(ii)(B)(x) du Contrat d'Emission).

**Coordonnées des personnes à contacter**

Philippe Chevallier  
Directeur Financier Groupe  
Tél. : +33 1 40 19 50 12  
E-mail : philippe.chevallier@elior.com

Jacques Suart  
Directeur de la Communication Groupe  
Tél. : +33 1 40 19 50 96  
E-mail : jacques.suart@elior.com

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation d'une offre pour l'achat des OCEANE Elior. Il ne constitue pas plus une offre de vente de titres dans un pays (y compris les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni) dans lequel une telle offre, sollicitation ou vente est illégale. Sa diffusion peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer sur l'existence de telles restrictions et s'y conformer.